



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 25 septembre 2024

2024/49

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes ARNAUD GIBOULET Sophie- POULLET Danielle - -- BAECKER Sybille - -- MM AUBIN Dimitri - BECHARD Alain– Mmes PANAFIEU Blandine - M. ALTIER Jonathan – Mme MENALDO KEBDANI Nadia -

ABSENTS EXCUSES : Mmes SCHMITT Marie Gil - DE CORO Jessica - MM NEVEU James - COULON Daniel – ALTIER Jonathan - REBUFFAT Jacky

PROCURATIONS : Mme SCHMITT MG à Mme BAECKER S.
Mme DE COROC J. à Mme ARNAUD GIBOULET S.
M. NEVEU J. à Mme POULLET D.
M. COULON D. à M. HIBSCHELE JM
M. REBUFFA J. à Mme MENALDO KEBDANI N.

Soit 18 votants

OBJET : Demande de subvention au conseil régional pour la construction d'un city stade

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU la délibération 2024/47 portant attribution du marché de construction d'un city stade et approbation du plan de financement

CONSIDRANT la doctrine du conseil régional OCCITANIE en matière de développement et d'équipements sportifs,

Après en avoir délibéré, **Décide à l'unanimité**

Article 1^{er} : de d'approuver le plan de financement ci-joint et de solliciter l'aide financière du conseil régional pour la construction du city stade.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

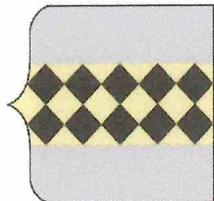
Ainsi fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus.

Le Maire
Gilles TIXADOR

Par délégué
M. Hibschéle
[Signature]



Porte des Gorges du Gardon - Site classé



CONSEIL MUNICIPAL 25,09,2024

Plan de financement actualisé de la commune de SAINTE-ANASTASIE

OBJET : Aménagement d'un city stade

Dépenses		Recettes	
Fourniture de	115 435,00€	Région Occitanie	20 000,00
		CA Nîmes Métropole	47717,50
		Total des subventions	67 717,50€
		Reste à charge de la commun	47 717,50€
Dépenses HT	115 435,00 €	Recettes	115 435,00 €

Le maire,

Gilles TIXADOR

Par délégation

M. B. Chetis

